

Les échos du CONSEIL MUNICIPAL DE PRÉVOST !

Yvon Blondin

Séance ordinaire du conseil municipal du lundi 14 mars 2016 à 19 h 30.

Soirée, somme toute calme, les conseillers Léger et Badertscher étaient absents. Le conseil a veillé aux affaires courantes.

Gestion des affaires financières

La réserve financière du réseau d'aqueduc du lac Écho est, pour la xième fois, déficitaire et sera renflouée par le retour de la taxe d'essence qui est remise à notre Ville. Cette année 28014\$ y seront nécessaires. Monsieur Guy Roy, résident du secteur, est fatigué d'entendre, année après année, qu'on casse du sucre sur le dos de son réseau, monsieur Richer lui répond que celui-ci est vétuste et que seulement 167 résidents y contribuent.

Gestion des affaires juridiques

Le dossier du Havre des falaises, développement situé à Piedmont, mais qui aurait accès à Prévost près du centre de jeunesse Batshaw, pose problème pour notre Conseil. Deux cent cinquante résidences y seraient construites, mais n'amèneraient que des inconvénients pour notre ville: circulation, service d'incendie, etc. Suite à un pourvoi en contrôle judiciaire, la ville de Prévost doit se défendre et a retenu les services de la firme d'avocats Le Chasseur.

La bibliothèque Jean-Charles-Desroches annule les frais de retards, accumulés à date, qui se chiffrent à 369\$. À une question d'un citoyen à

monsieur Richer, demandant combien de livres n'étaient pas de retour, celui-ci a répondu qu'il n'avait pas les données en main.

La Ville a fait l'acquisition d'une bâtisse ainsi que son terrain au 904 rue Richer, intersection Doucet pour la somme de 300 000\$. Un commerce de fleurs y était installé; voisin de l'Écocentre de Prévost, cet achat permettra d'agrandir ce dernier.

Module – Gestion des contrats

La location d'un camion de pression fut renouvelée pour l'année 2016 pour la somme de 42 515\$. – Un autre renouvellement pour le rinçage unidirectionnel et l'inspection des bornes d'incendie est accordé à la firme Nordico pour 25 586\$. – Un regroupement d'achats d'abat-poussière avec l'Union des municipalités du Québec pour une quantité de 210 000 litres s'est conclu pour un montant de 60 000\$.

Questions du public

Monsieur Carlevaris, ce citoyen intéressé par l'orientation de notre future bibliothèque, questionne monsieur Richer sur la possibilité d'une consultation publique. Ce dernier répond qu'effectivement l'opinion des citoyens sera sollicitée à ce sujet.

Monsieur Jacques Vaillancourt, rue Mozart. Ce nouveau propriétaire retraité était pour le moins furieux.

Une hausse de 11% de son évaluation s'est traduite par 371\$ de plus sur son compte de taxes. Monsieur Richer s'est dit empathique à sa cause, mais rejeta le blâme sur l'opposition, qu'il accusa de ne pas tenir compte de la capacité de payer des citoyens, celle-ci étant majoritaire à la table du Conseil.

Monsieur Léon Archambault, rue des Mésanges. Le dossier d'Internet, haute vitesse préoccupe particulièrement ce citoyen, il demande au Conseil de maintenir la pression sur les câblodistributeurs pour un service adéquat le plus rapidement possible. Monsieur Richer répond que le conseiller Badertscher tiendra une réunion sous peu concernant ce problème.

Une autre question de ce citoyen touchait l'embauche d'un agent de sensibilisation pour l'implantation de la collecte des matières putrescibles (bacs bruns) pour un montant de 9 600\$.

La conseillère Paquette prit la parole et expliquait que cette démarche est nécessaire pour diffuser l'information et garantir la réussite du projet. La Ville ne peut être que gagnante parce que, si nous réduisons les matières déposées dans les bacs verts et qu'ils sont judicieusement distribués dans les bacs bleus et bruns, ceci réduit le tonnage au centre d'enfouissement, et du coup diminue la facture.

Monsieur Pierre Daigneault, rue de la Montagne. Pour clore la période des questions, ce citoyen demandait où en était le suivi sur le dossier de l'éclairage qui fut installé dernièrement sur la route 117, des citoyens ayant manifesté leur insatisfaction par rapport à l'éclairage Dell qui les indisposait. – Monsieur Richer répondit que les intervenants travaillaient là-dessus.

Reçu disponible

Maureen Trahan
INFIRMIÈRE AUXILIAIRE EN SOINS DES PIEDS

En résidence,
CHSLD ou
à mon bureau
969, Rue de la Voie-du-Bois
Prévost

514.704.8149

Il existe de nombreuses raisons pour consulter en chiropratique

- Mal de dos
- Mal de cou
- Torticolis
- Migraine ou mal de tête
- Douleurs dans les bras, engourdissements
- Otite à répétition
- Sciatique

CENTRE CHIROPRATIQUE VITALITÉ

Technique douce

Consultez pour un examen approfondi, un diagnostic et des conseils sur les traitements

Prenez rendez-vous:
450-224-4402

D^{re} Isabelle Cazeaux
Chiropraticienne D.C.

781, Montée des Sources
Prévost (Domaine des Patriarcs)

Nous vous offrons un service personnalisé, dans une ambiance chaleureuse. Venez nous rencontrer pour une consultation gratuite.

BENOIT ETHIER D.D.
Denturologiste

Parce qu'un sourire, ça fait plaisir...

- prothèses dentaires amovibles et sur implants : complètes ou partielles
- service à domicile pour les personnes à mobilité réduite
- VISA, Master Card, chèque, comptant et financement disponible

Plus de 26 années d'expérience à votre service...

450 224-0018 • benoietthier@yahoo.ca 672, rue du Clos-du-Roi, Prévost (près du IGA)

CLINIQUE PHYSIOTHÉRAPIE DES MONTS

Jasmine **Perreault** physiothérapeute

Caroline **Perreault** physiothérapeute

Florine **Lescut** ostéopathe

Judith **Leduc** acupunctrice

Fannie **Grenier** massothérapeute

Suzanne **Gauvin** infirmière (prélèvements sanguins)

SPÉCIALITÉS
Thérapie manuelle – Ostéopathie – Massothérapie
– Prélèvements sanguins – Analyse de la course à pied – Acupuncture

PRINCIPAUX PROBLÈMES TRAITÉS
Blessure sportive – Maux de dos et de cou – Tendinite
– Capsulite – Bursite – Fracture – Entorse

2894, boul. Curé-Labelle
bureau 101, Prévost J0R1T0
Téléphone
450 224-2322
www.physiodesmots.com

Les dossiers des députés

Fossé numérique entre les villes et les régions

Le député de Laurentides-Labelle, **David Graham**, a été élu à la présidence du caucus national de l'infrastructure numérique. Le caucus s'est donné pour mandat de travailler à une stratégie numérique pour le Canada qui tentera en priorité de diminuer le fossé numérique entre les villes et les régions. Les autres champs d'intervention du groupe sont l'éducation et l'innovation numériques dans les écoles et les entreprises, l'infonuagique, les logiciels libres, les données et le gouvernement ouverts, et la politique industrielle numérique.

M. Graham a de plus été convoqué aux audiences du CRTC sur l'accès à Internet haute vitesse. Cette convocation fait suite à la missive soumise au CRTC par David Graham et Will Amos, député de Pontiac, pour dénoncer les nombreuses conséquences socioéconomiques du manque d'accès aux réseaux Internet et cellulaire en région.

Haro sur le désengagement du fédéral en santé

À une semaine de l'annonce du budget à Ottawa, le chef intérimaire du Bloc Québécois, **Rhéal Fortin**, déplore le désengagement du gouvernement fédéral en santé dont

les effets se font sentir sur le terrain.

«Le manque de financement du gouvernement fédéral en santé crée une pression immense sur le gouvernement du Québec, qui doit couper non plus dans le gras, mais dans l'essentiel des services à la population», a expliqué le député de Rivière-du-Nord. Il évoque la fermeture récente du Pavillon Sainte-Marie situé à Saint-Jérôme qui hébergeait des personnes lourdement handicapées intellectuellement obligeant le relogement des patients et le déplacement des employés. «On sait que c'est au niveau du gouvernement fédéral que se trouve la marge de manœuvre financière parce qu'il ne livre presque aucun service. Mardi prochain, le premier budget Trudeau doit rétablir à 6% la hausse des transferts en santé, et ce, jusqu'à ce qu'Ottawa contribue à hauteur de 25% du total des coûts. C'est le minimum pour permettre au réseau de la santé de respirer un peu» a conclu le chef intérimaire du Bloc Québécois et député de Rivière-du-Nord.

À noter que le 25 février dernier, Rhéal Fortin a inauguré ses bureaux de Saint-Jérôme. Ceux-ci sont maintenant situés au 161, rue de la Gare, suite 305. Il peut être rejoint au 450-565-0061 ou au rheal.fortin.c1@parl.gc.ca.